

Les Archers de Poissy

Affiliation FFTA 0878116

vous invitent à son concours Tir à 18 m
sélectif pour le Championnat de France 2025,
plus

DUELS EN MONTANTE / DESCENDANTE (voir p2)

Samedi 11 et dimanche 12 janvier 2025



Lieu du concours : Halle des Sports, 76 avenue Blanche de Castille, 78300 Poissy (GPS : 48.920095,2.026584)

Départs (tir sélectif 2x18m)	Samedi 11		Dimanche 12	Dimanche 12
	N°1	N°2 *	N°3	Duels
Ouverture du greffe	09h30	13h30	08h00	12h30
Inspection du matériel suivie d'un échauffement sur blasons (3 volées d'essai sur sa cible)	10h00	14h00	08h30	13h30 Echauffement sur blasons (2 volées d'essai sur sa cible) Puis début des duels

- Les U11 peuvent s'inscrire uniquement sur le départ N°2
- Nous suggérons aux archers ne désirant pas participer aux phases duels de s'inscrire de préférence le samedi



* Le départ N°2 de samedi est support du "Challenge des P'tits Bouts" mis en place par la Commission Régionale Jeunes à destination des U11 et des U13. Dans ce cadre, ces catégories sont prioritaires à l'inscription jusqu'au 20/12/2024. Les récompenses de ces 2 catégories seront remises à l'issue de ce départ.

Blason :	U11 arcs classique	Ø80cm
	U13/U15 arcs classiques et U15/U18 arc nu	Ø60cm (ou trispots sur demande à l'inscription)
	Autres catégories en arc classique et en arc nu	Ø40cm (ou trispots sur demande à l'inscription)
	Toutes catégories en arc à poulies	Ø40cm trispots
	Phases duels	Ø40cm trispots

Rythme de tir : AB / CD

Récompenses :

- Des participants au Challenge des P'tits Bouts (U11 et U13) - à l'issue du départ N° 2 du samedi vers 17h30
- Catégories jeunes (U15, U18 et U21) - à l'issue du départ N°3 du dimanche vers 13h
- Aux finalistes des duels dans chaque catégorie (scratch)

Inscriptions :

- **Inscriptions** uniquement via le lien suivant <https://poissy-salle.inscriptarc.fr/>
En cas de divergence entre les informations figurant sur le site Inscriptarc et le mandat, ce dernier prévaut
- **Tarif :** Catégories S1, S2 et S3 = €10 / Autres catégories (U11, U13, U15, U18 et U21) = €8
- **Paiement :** voir détails en page 2
- **Toute annulation après le jeudi précédant le concours ne sera pas remboursée**

Les obligations

- Licence FFTA
- Tenue conforme au règlement + chaussures de salle obligatoire
- Protocole sanitaire en fonction de la réglementation en vigueur à la date du concours

Information

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours

Les Archers de Poissy

Affiliation FFTA 0878116

Dimanche 12 janvier 2025
Les Duels à partir de 13h30



Les **Archers de Poissy** vous propose de compléter la compétition par des duels en mode MONTANTE-DESCENDANTE. Nous suggérons aux archers ne désirant pas participer aux matchs de s'inscrire de préférence le samedi.

Catégories et quotas pour les duels

Arcs	Scratch	Catégories	Quota	Blasons	N° des matches
Arcs classiques	Homme	U18, U21, S1, S2, S3	16	Trispot CL de 40cm	4
	Femme		16		4
Arcs à poulies	Mixte	U18, U21, S1, S2, S3	8*	Trispot CO de 40cm	3*
Arcs nus	Mixte	U21, S1, S2, S3	8*	Trispot CL de 40cm	3*

* Modifiable (+/-) en fonction du nombre d'archers préinscrits

Qualifications

- Chaque archer ayant participé à l'un des 3 départs peut prétendre participer aux duels à condition qu'il soit dans l'une des catégories retenues pour les duels.
- L'archer doit indiquer lors de l'inscription (ou **au plus tard** lors du greffe pour son départ respectif) qu'il souhaite participer aux duels.
- Seront retenus dans chaque catégorie, les archers inscrits pour les duels en fonction de leur score et du quota de la catégorie. Seul le premier score est retenu (en cas d'autres tirs).

Déroulement

- Les archers qualifiés pour les duels seront listés dès que possible à l'issue du dernier départ (N°3).
- Les duels se déroulent en sets pour les catégories arc classiques/arcs nus et au score pour les arcs à poulies.
- Il y aura 2 volées d'essai avant le premier tour pour chaque catégorie.
- Les duels se dérouleront en rythme AB/CD

Paiement concours Tir à 18 m

Les inscriptions seront validées uniquement à réception du règlement

- **Privilégier le paiement en ligne** à Inscriptarc (via le lien automatique vers HelloAsso). La demande de reçu de paiement est disponible sur le site d'Inscriptarc
- Ou paiement par virement bancaire à **Sportive de Poissy Tir à l'arc**
IBAN : FR76 1027 8062 1500 0363 8614 102 / BIC : CMCIFR2A / Réf : « **concours-club/nom de l'archer** »
- Ou par chèque à l'ordre de « ASP Tir à l'Arc » **avec le club/nom de l'archer écrit au dos**, envoyer avant le 9 janvier 2025 à : ASP Tir à l'Arc chez Martin PIKE, 1 chemin des 10 arpents, 78630 Morainvilliers

Contact

- Par email à : concours_poissy@tiralarcoissy.com